

## Équipage et chargement du navire Le Soleil en 1752 et coffre du chirurgien du bord

(AD 33, 6B403 n° 58)

document communiqué par *Marcelle Cabane* à *Pierre Bardin* <sup>1</sup>

Rolle de l'Équipage du navire Le Soleil de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, armé de 8 canons, percé pour 18 tirant d'eau chargé 14 pieds, & non chargé 10 pieds, appartenant au sieur Beylac, l'équipage engagé au mois, pour aller à la Martinique et St Domingue, sous le commandement du sieur Raymond Dumas, avec 2 mois d'avance, qui doivent courir du jour de la sortie de la Rivière.

Noms, surnoms, demeures et qualités <sup>2</sup>

### Officiers

Sr Raymond DUMAS, de St Pierre <sup>3</sup> , capitaine	100	200
Nicolas BONNEAU, de Royan <sup>4</sup> , 2d capitaine	70	140
Élie AMBAUD, de St Pierre, lieutenant	36	72
Joseph LABOTTIERE, de St Pierre, pilotin	15	30
Jean CASTAIGNET, de St Rémy, 2d pilotin	15	30
Pierre PANETIER, de Ste Eulalie, chirurgien	30	60

532

### Officiers mariniers

Pierre LACOUTURE, de Paillet <sup>5</sup> , maître	55	110
Jean VINSONNEAU, de Cadillac <sup>6</sup> , bossement	36	72
Jean LARREYTERE, de St Seurin, voilier	36	72
Joseph ROBERT, de St Michel, charpentier	50	100
Laurent LAPORTE, de Sariaç <sup>7</sup> , h <sup>t</sup> à Ste Croix, 2d charpentier	30	60

414

### Officiers non mariniers

---

<sup>1</sup> Il y a une trentaine d'années... Marcelle Cabane était membre du Bureau du CGSO : elle était responsable de la publication du bulletin "Généalogie du Sud-Ouest", avec le professeur Massé et dirigeait également l'atelier d'entraide à la recherche généalogique. Elle est décédée en mars 1994 (merci à Maité Barbe de nous avoir donné ces précisions).

Nous transcrivons le document avec quelques notes mais sans commentaire : il se suffit à lui-même et répond à la question souvent posée : comment voyageaient nos ancêtres et qu'emportaient-ils ?

<sup>2</sup> Pour chacun le montant d'un mois de gages suivi de celui des « avances pour 2 mois ».

<sup>3</sup> Comprendre « de la paroisse Saint Pierre de Bordeaux » ; idem pour les autres St et Ste.

<sup>4</sup> Au débouché de la Gironde, Charente Maritime, 17.

<sup>5</sup> Rive droite de la Garonne, 30 km au sud est de Bordeaux.

<sup>6</sup> Rive droite de la Garonne, 7 km en amont de Paillet.

<sup>7</sup> Sariaç-Magnoac, Pyrénées Atlantiques, 65 ?

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

François DURANTEAU, de La Sauve <sup>8</sup> , tonnelier	30	60
Mathieu DARLAN, de Paillet, 2d tonnelier	22	44
Jean ROLLAN, de Tulle <sup>9</sup> , cuisinier	36	72

---

176

### Matelots

Antoine AZAY, de St Michel	25	50
George QUINIOU, de Brest	25	50
Toussaint PICARY, de Recouvrance <sup>10</sup>	25	50
Guillaume DUVERNET, de St Michel	25	50
Clément ARNAUD, de St Pierre	25	50
Girard PAN, de St André de Cuzac <sup>11</sup>	25	50
Pierre MOUCHANT dit Toulouse, de St Michel	25	50
Pierre CORNET, de La Bastide <sup>12</sup>	25	50

---

386

### Novices

Arnaud MAGNÉ dit GAL, de Double <sup>13</sup>	14	28
Jacques VIGNEAU, de Royan	12	24
Pierre PAYAN, de St Seurin	18	36
François MALLARD, de St Pierre	16	32
Jean ANDAULE, de Peyrefitte <sup>14</sup>	15	30

---

150

### Mousses

Pierre DESPLAYES, de Genissac <sup>15</sup>	7	14
Pierre DÉZIRÉ, de St Seurin	8	16
Daniel MELON, de Royan	9	18

---

48

### Engagés

par contrat du 12 avril 1752 retenu par Parran, notaire royal

Jean LAGU dit La Bonté, de Dartiguelou, diocèse de Pau <sup>16</sup>, tailleur, 18 ans, h B [= haute taille, cheveux bruns], fils de Pierre

---

<sup>8</sup> A une vingtaine de km à l'est de Bordeaux, Gironde, 33

<sup>9</sup> Corrèze, 19.

<sup>10</sup> Quartier de Brest, Finistère, 29

<sup>11</sup> Saint André de Cubzac, Gironde, au nord de Bordeaux, rive droite de la Garonne.

<sup>12</sup> Quartier de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne.

<sup>13</sup> Saint Christophe de Double, Gironde, à une trentaine de km au nord-est de Libourne.

<sup>14</sup> Aude, 11 ?

<sup>15</sup> Gironde, rive gauche de la Dordogne, à 6 km au sud de Libourne.

<sup>16</sup> Artiguelouve, Pyrénées Atlantiques, 64.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

François LANGUEDOC, de Nîmes, serrurier, 26 ans, M. pp [= taille moyenne portant perruque], fils de Pierre

Jean LANGEVIN, d'Angers, serrurier, 24 ans, M. B [= taille moyenne cheveux bruns], fils de Mathurin

Nota : ce qui suit est **imprimé** et nous écrivons *en italiques les compléments manuscrits*. Nous respectons l'orthographe.

### Récapitulation du présent Rolle

6 Officiers	532
5 Officiers mariniers	414
3 Officiers non mariniers	176
8 Matelots	386
5 Novices	150
Volontaires	
3 Mousses	48
De remplacement	
D'augmentation	

Nombre 30 personnes    Total    1706

*Nous soussignés armateur et capitaine certifions le présent Rolle véritable, montant à la somme de dix sept cents six livres payées aux 30 personnes y nommées pour 2 mois d'avance qui doivent courir du jour que le dit Navire sortira de la rivière pour aller à la Martinique et St Domingue, soumettant de payer à Mr Termellier, Trésorier Particulier des Invalides de la Marine de cette Amirauté les six deniers pour livres de la susdite somme & de lui remettre copie dudit Rolle avec l'ampliation de la Quittance qu'il nous fournira. Et en outre de représenter l'Equipage au Bureau des Classes au Port, dans lequel ledit Navire fera son désarmement, d'y payer les six deniers pour livre de parfait paiement, & d'observer les Ordonnances de Sa Majesté, à peine de cinq cens livres d'amende. Fait quadruple à Bordeaux Le 13 avril 1752*

(signatures) *Beilac    Dumas*

Veue par Nous *commissaire général de la Marine ordonnateur en Guyenne* les 30 personnes nommées au Rolle ci-devant. Permis au Sieur *Raymond Dumas* de s'en servir pour faire le voyage de *Lamartinique et St Domingue* aux conditions portées par la soumission ci-dessus : Et lui enjoignons de remettre au Commissaire de la Marine, Commis principal ou ordinaire, ayant le Département des Classes du Port où il fera son retour, une déclaration du jour de sa première sortie & de celui de son arrivée avec son Rolle d'Equipage, à la marge duquel & à côté des noms, il sera tenu de marquer les Déserteurs & les Morts, & d'y insérer le jour : & s'il prend des augmentations d'Equipage ou des remplacements dans les Ports où il pourra relâcher, de les faire ajouter au pied de son Rolle ; de date en date, en observant de marquer leurs salaires par mois : Remettra en même tems aux Officiers des Classes, des copies des Inventaires des états des gens de son Equipage, & autres qui décéderont pendant le voyage & de la vente qu'il en aura faite, signez de lui et de ses Officiers, le tout à peine de cinq cens livres d'amende. Fait quadruple à Bordeaux le 13<sup>e</sup> avril 1752

(signature) *Rostan*

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### *Passagers*

*Sr Richard DARCY irlandais de nation, 22 ans, M ch [= taille moyenne cheveux châains], négociant*

*Demoiselle Jeanne QUIRVIN de la Martinique son épouse, 25 ans*

*La nommée Reine mistive esclave appartenante à la ditte dame, 12 ans*

*Sr Pierre de BOLOGNE d'Angoulême, 45 ans <sup>17</sup>, M ch [= taille moyenne cheveux châains], secrétaire du Roy près le Parlement de Metz*

[les « nom, surnom, demeure et qualité » du dernier passager sont rajoutés d'une autre écriture. En effet ce n'est que in extremis qu'il a embarqué, en vertu du document suivant (coté 6 B 52) :

*J'atteste que Sieur Pierre de Bologne, conseiller secrétaire du Roy, âgé de quarante cinq ans, natif de la Martinique, de taille moyenne, cheveux châains, portant perruque, est ancien catholique, lequel désire s'embarquer sur le navire Le Soleil de Bordeaux, capitaine Dumas, pour aller à la Martinique, où il va pour affaire. A Bordeaux le 13 avril 1752. Signé Bologne, Gillibert attestant]*

*Pardevant les Notaires à Bordeaux soussignez ont comparu François Languedoc serrurier natif de Nisme en Languedoc agé de vingt six ans Jean Lageu [sic] tailleur de pierre natif d'artiguelongue diocèse de Pau en bearn agé de dix huit ans et Jean langevin aussi serrurier natif de la ville d'angers agé de vint quatre ans*

*Faisant profession de la Religion Catholique Apostolique & Romaine, les quels se sont volontairement engagés, promis & promettent par ces Présentes à Sr Raymond Dumas Capitaine du Navire nommé le soleil de Bordeaux appartenant à Sr raymond beylac Bourgeois & Négociant dudit Bordeaux, d'aller & passer avec ledit Capitaine dans ledit Vaisseau jusques à la Martinique en Amérique, où étant arrivé moyenant Dieu ils consentent que ledit Capitaine les puissent [sic] engager avec tel Habitant desdites Isles que bon lui semblera, pour le tems de trois ans lors prochains, pendant lesquels les dits Engagés ne pourront quitter leur Maître pour quelle cause que ce soit, aux peines portées par les Loix du Païs ; mais lesdits trois ans expirez leur sera loisible de se retirer où bon leur semblera ; et pour lors le Maître qu'ils auront servi, sera tenu de leur délivrer à chacun trois cens vingt livres pesant de Sucre brut, pour en disposer à leur volonté. Fait et passé audit Bordeaux, ans l'Etude de Parran l'un des dits Notaires, le Douzième du mois d'avril mil sept cens cinquante deux, lesd. Engagés ont déclaré ne scavoir signer de ce interpellés, led. S dumas Cap<sup>ne</sup> a signé à l'original demeuré aud. Parran notaire contrôlé abord par Misonet*

*ETAT de la Cargaison du Vaisseau le Soleil de Bordeaux du port de 300 Tonneaux, commandé par Capitaine Dumas équipé de 30 Hommes, avec les 6 Engagez <sup>18</sup>, destinez pour les Isles Françaises de l'Amérique, avec ordre du Bourgeois dudit Navire de prendre, sur les Marchandises énoncées au présent Etat de ladite Cargaison les Vivres qui lui seront nécessaires pour nourrir les Officiers-Mariniers & Matelots, étant conformément à son Rolle d'Equipage, tant en allant à ladite Amérique, séjour, que retour, faire la vente du restant au profit du Bourgeois.*

---

<sup>17</sup> C'est l'oncle du chevalier de Saint George.

<sup>18</sup> Sic : en fait 3 engagés et 3 passagers, le sieur de Bologne s'étant inscrit après la rédaction de cet acte.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### Vituailles

10 Tonneaux Vin de Ville  
50 Quintaux Biscuit  
6 Quintaux Moruë  
35 Boisseaux Légumes  
25 Barils Bœuf salé  
6 Quintaux Huile d'Olive & de Poisson  
2 Mines de Sel  
1 Barils Vinaigre  
15 Jambons  
2 Bariques Sardines

### Cargaison

80 Tonneaux Vin de Ville  
450 Barils Farines  
1000 Barils Bœuf salé  
50 Baril Biere  
Barils Eau-de-Vie  
90 Barils Beurre  
70 Barils Lard  
4 Fusils Boucaniers

Je soussigné *Beylac* Bourgeois & Marchand de Bordeaux, Propriétaire du susdit Navire, déclare avoir donné ordre audit Capitaine de prendre sur les Marchandises énoncées au présent Etat de lad. Cargaison, les Vivres qui lui seront nécessaires pour nourrir les Officiers-Mariniers & Matelots du susdit Navire, tant en allant à ladite Amérique, séjour, que retour, conformément à l'Ordonnance de Sa Majesté ; de plus, que lesdits Vivres sont de bonne qualité. A Bordeaux, le 13 du mois d'avril 1752.

Signé : *Beilac*      *Dumas*

Mémoire des drogues & médicaments fournies par Alphonse M<sup>e</sup> apothicaire de la ville de Bord<sup>x</sup> pour le coffre de chirurgie du navire Le Soleil ap<sup>t</sup> à Monsieur Baylac pour 25 hommes d'équipage

6 onces	Theriaque
5 onces	Confection d'hyacinthe
5 onces	Confection alkermes
4 onces	Diascordium
3 onces	Extrait de jeneuve [genievre]
3 onces	Conserve de Roses
3 onces	Conserve de Kinorrhodon
4 onces	Catholicum fin
1 once	Catholicum Simple
6 onces	pillules mercurielles
5 onces	miel Rosat
1 once ½	miel Commun
4 onces	Syrops de Karabé
5 onces	d'absinthe
5 onces	de f[leurs] de pesche
5 onces	de Roses
5 onces	de chicorée
4 onces	d'absinthe
5 onces	de pavot Rouge
1 once	Elixir anodin
1 once	Esprit de vitriol
5 onces	Eaux phagedinique
8 onces	Roses & plantain
8 onces	Cordiale
8 onces	vulneraire
8 onces	theriacalle

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

4 onces	huilles d'amendes douces
4 onces	de Lis et Camomille
4 onces	Rosat
4 onces	D'hypericum
1 once	Beaumes verd
4 onces	D'arcous
2 onces	de Copahuë
1 once ½	du Commendeur
5 onces	onguents D'althea
5 onces	Rosat
5 onces	Mondificatif
5 onces	Blandrhasis
4 onces	pompholix
5 onces	Gris
5 onces	Supuratif
4 onces	Emplatres Divin
4 onces	Diachilon G <sup>ée</sup>
4 onces	Diapalme
2 onces	Bethonia
2 onces	Devigo Cum M <sup>ro</sup> [mercurio]
6 onces	Sels Depson
2 onces	cristal mineral
2 onces	vegetal
1 once	D'absinthe
6 drag[ées]	tartre Emetique
1 once	poudre Cornachine
½ once	Diagrede
6 drag[ées]	hypercacuaana en p <sup>e</sup> [poudre]
2 onces	jalap en p <sup>e</sup> [poudre]
12 onces	Senné
2 onces ½	manne
3 onces ½	Rhubarbe
8 onces	Kina en p <sup>e</sup> [poudre]
6 onces	Kina en Ecorse
2 onces	alun
1 once	mercure doux
1 once	précipité Rouge
1 drag[ée]	pierre infernale
1 once	antimoine diaphoretique
1 once	Corail R[ouge] p <sup>é</sup> [préparé]
1 once	yeux d'ecrevisses p <sup>és</sup> [préparés]
8 onces	Reguelisse
4 onces	Camomille & melilot
1 livre ½	orge
4 onces	fleurs de Guimauve
18 paq[quets]	chiendent
5 onces	Therebentine
1 once	vitriols Blanc et Bleu
1 livre	Semences froides
1 livre	farines Resolutives
½ once	Camphre

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

1 once ½    myrrhe & aloès  
4 onces     Graine de Lin  
½ once     Cantarides

Veu et visité par nous soussigné aux greffes de l'amirauté de guienne à Bord<sup>x</sup> ce 12 avril 1752

Signé : Ballay (et une autre, que nous ne déchiffrons pas)

Je me charge du contenu au présent mémoire pour en rendre compte à mon retour à Bordx, ce dit jour que dessus

Signé : (non déchiffré)

### Note de la Rédaction

Nous avons fidèlement transcrit l'ensemble de ce « mémoire » manuscrit, en respectant l'orthographe <sup>19</sup>. Comme nous l'a signalé Jean-Christophe Germain vous trouverez ces « drogues et médicaments », avec leurs vertus thérapeutiques, dans la thèse de doctorat en pharmacie de Delly Hivet Rouquet (Nantes, 2003)

« La pharmacopée des navires corsaires français au XVIIIe siècle »

<http://archive.bu.univ-nantes.fr/pollux/show.action?id=02353896-f7be-420b-b7ab-6b7213c0c5c7>

Nous pouvons confirmer sa constatation : « *Suite à la comparaison des deux coffres pratiquement identiques embarqués en 1745 il semble que la pharmacopée des navires corsaires du XVIIIe siècle était relativement standardisée.* » La liste similaire de ce navire de commerce de 1752 permet de conclure qu'il en était de même sur tout navire transatlantique.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>19</sup> Mais en écrivant en toutes lettres « onces » et « livres ».